



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/6 (Sect. IS.1)
30 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

APR 18 1987

UN/DA COLLECTION

Quarante-deuxième session

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989*

Chapitre premier des recettes. Recettes provenant des contributions
du personnel

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Recettes provenant des contributions du personnel	2

* L'ensemble du budget-programme, tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale, paraîtra en tant que Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-deuxième session (A/42/6/Rev.1).

CHAPITRE PREMIER DES RECETTES. RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS
DU PERSONNEL

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1986-1987	1988-1989	
Montant approuvé	Montant estimatif	Augmentation prévue
265 126,7	272 094,6	6 967,9

IS1.1 Les traitements et émoluments des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies sont assujettis à une contribution aux taux fixés à l'article 3.3 du Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies tel qu'il a été modifié par l'Assemblée générale dans l'annexe de sa résolution 41/207 du 11 décembre 1986. Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont créditées au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les comptes des Etats Membres à ce fonds sont crédités proportionnellement à leur contribution au budget pour l'année considérée.

IS1.2 Le montant correspondant aux contributions du personnel et pour lequel un crédit est demandé au chapitre 31 des prévisions de dépenses (268 504 000 dollars) est porté en recettes au présent chapitre des recettes. Sont également inscrites au présent chapitre les recettes provenant des contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes (3 590 600 dollars).
